

# JUIN 2017

# BULLETIN MUNICIPAL

LE FIL  
DE

**TRAUBACH-LE-HAUT**

Madame, Monsieur,

Après une campagne présidentielle imprévisible, le 7 mai, les français ont élu un nouveau Président de la République pour les cinq prochaines années, issu d'un mouvement et non d'un parti politique. Les élections législatives du mois de juin ont validé cet élan de populisme différent de ce qui nous a été annoncé.

Le taux de participation, *très faible*, n'a pas empêché de *balayer le système en place depuis des décennies*: «le dédagisme» a été de mise.

Mais que font donc tous ces abstentionnistes? Sont-ils déjà en marche pour la contestation des réformes futures?...



En ce printemps, l'équipe municipale a fêté son mi-mandat : grâce à son investissement, sa dynamique, son caractère, elle présente un bilan positif.

- \* Une situation financière saine, tout en maîtrisant la fiscalité.
- \* Une reprise des investissements au niveau de la voirie et des bâtiments municipaux.
- \* Des projets en phase de concrétisation dans les semaines à venir : l'unification des 2 corps des Sapeurs Pompiers de Traubach-le-Haut / Guevenatten et de Traubach-le-Bas ainsi que l'arrivée du très haut débit (THD) dans notre commune.
- \* Une dynamique associative avec le loto des Donneurs de Sang, le repas des Sapeurs-Pompiers, la Schollaberrafascht de l'A.C.L.
- \* Une dynamique participative aux manifestations organisées par la commune au titre des journées Haut-Rhin Propre, citoyenne, fête de la saint Martin, fête des aînés.

Merci pour votre soutien et cultivons l'art d'être ensemble.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un très bon été et de très bonnes vacances.

Pierre Rinner

## **SOMMAIRE**

- **BUDGET Compte administratif 2016**  
Page : 2
- **BUDGET Prévisionnel 2017**
- **INVESTISSEMENT Travaux 2017**  
Page : 3
- **SYNTHESE des Délibérations du Conseil Municipal**  
Page : 4
- **PARTICIPATION FINANCIERE au S.I.S**
- **LE TILLEUL de la cour de l'école**
- **HAUT RHIN propre**  
Page: 6
- **JOURNEE CITOYENNE**  
Page: 7
- **JOURNEES D'ELECTIONS**
- **NOMINATION au centre de secours d'Altkirch**  
Pages : 8
- **INFORMATIONS DIVERSES**  
Pages : 9
- **INFORMATIONS DIVERSES (suite)**  
Pages : 10

# BUDGET: COMPTE ADMINISTRATIF 2016

**TRAUBACH LE HAUT**

**RESULTAT ANNEE 2016**



	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
recettes brutes	81 388,81	454 186,68
annulations	0,00	5 267,77
recettes nettes	81 388,81	448 918,91
dépenses brutes	123 018,16	354 007,60
annulations	0,00	526,00
dépenses nettes	123 018,16	353 481,60
<b>résultat brut de l'exercice (1)</b>	<b>- 41 629,35</b>	<b>95 437,31</b>
restes à réaliser dépenses	0,00	
restes à réaliser recettes	0,00	
<b>résultat net de l'exercice (2)</b>	<b>- 41 629,35</b>	<b>95 437,31</b>
<b>résultat à la clôture de l'exercice précédent</b>	<b>41 243,12</b>	<b>85 806,11</b>
part affectée à l'investissement		64 729,08
<b>résultat net de clôture de l'exercice (3)</b>	<b>- 386,23</b>	<b>116 514,34</b>
<b><u>résultat cumulé</u></b>	<b>116 128,11</b>	

(1) opérations de l'exercice hors restes à réaliser

(2) résultat de l'exercice après intégration des restes à réaliser

(3) résultat global cumulé après reprise des antérieurs (référence pour l'affectation du résultat)

Pour la deuxième année consécutive, le résultat de clôture est excédentaire tout en ayant effectué des travaux d'investissement de taille, notamment la rampe d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite et l'empierrement du chemin rural en prolongement de la rue de l'étang.

Malgré ce bon résultat nous continuerons à :

surveiller nos dépenses de fonctionnement et à les réduire en :

- renégociant des contrats et en changeant de fournisseurs....
- maîtrisant nos participations aux différents organismes .....

assurer nos recettes de fonctionnement.

Tout ceci pour obtenir une capacité d'autofinancement (C.A.F) qui nous permettra, en priorité, de régler les dettes en capital de nos emprunts et de financer des travaux d'investissements mesurés.

# BUDGET: PREVISIONNEL 2017

		DEPENSES	RECETTES
SECTION	FONCTIONNEMENT	425 787.96 €	425 787.96 €
SECTION	INVESTISSEMENT	152 500.46 €	152 500.46 €

## INVESTISSEMENT Travaux 2017



### AMENAGEMENT DE LA RUE DU CERISIER (1ère Tranche)

Travaux : - Suivis par un maître d'œuvre : Cocyclique Ingénierie,  
 - Passation par Marché Public : MAPA (procédure adaptée)  
 Réalisation en 2 tranches programmées (octobre 2017 et avril 2018)  
 Tranche 1 : Déblais, remblais, siphons, génie civil, éclairage, ensemble éclairage  
 Tranche 2 : Bordures caniveaux, revêtement.



### TRAVAUX D'ELAGAGE DANS LES RUES DU RUISSEAU ET DES CHAMPS



**Déconnexion des fosses septiques du presbytère et du foyer paroissial**



**Signalisation routière : pose de ralentisseurs dans la rue des sources**



### Prochainement...

Dans la cour de la mairie :

### La cabane à lire

à votre disposition ...

**Le principe:** Vous aimez lire et partager vos plaisirs de lecture? Alors, déposez les livres que vous aimez.

En échange, libre à vous de choisir un ou plusieurs livres de la «cabane à lire».

Faite la vivre en lui rendant visite régulièrement et en la faisant connaître autour de vous .



# SYNTHESES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2017 :

- 1ère tranche des travaux d'aménagement de la voirie « rue du Cerisier » : attribution du marché de maîtrise d'œuvre au Bureau d'Etudes COCYCLIQUE (8 550.00€),
- ONF : décision de limiter le programme ONF d'action 2017 aux travaux sylvicoles pour un montant maximum de 2 500.-€,
- Tarif de vente du bois en stères : 47.-€ le stère de hêtre et 47.-€ le stère de chêne,
- Décision de renouvellement de la concession du terrain, parcelle n° 4 « HOHBOURG », à la société TDF pour l'antenne relais de téléphonie mobile pour 12 ans avec une redevance annuelle de 4 000.-€,
- Décision de renouvellement de la concession pour alimentation en électricité de l'antenne téléphonique (en parcelle n°4 « HOHBOURG ») à la société EDF pour 9 ans,
- Décision d'arrêter définitivement le projet d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisation (PLU),
- Accord pour la location d'un local dans le bâtiment bleu de l'ancienne école à M. GLASSER Paul pour une activité d'auto-hypnose pour une durée d'un an reconductible (20.-€)



## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2017 :

- Approbation du Compte Administratif (excédent de clôture : 116 128,11€) et du Compte de Gestion 2016,
- Opposition au transfert de compétence en matière de PLU et de documents d'urbanisme à la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace-Largue,
- Création d'une Commission chargée d'un projet d'élaboration de règlements pour les prochaines constructions (charte),
- Présentation des travaux réalisés : élagage «rue des Champs », élagage « rue du Ruisseau », élagage/nettoyage le long du « Traubach »,  
- Présentation d'une synthèse des heures de travail 2016 de l'ouvrier communal avec répartition salle/SIS/édifices intercommunaux.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2017 :

- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 au budget 2017 (116 128,11€) :
  - 386,23€ en dépenses d'Investissement (compte 001),
  - 83550,03 € en recettes d'Investissement (compte 1068),
  - 32 964,31€ en recettes de Fonctionnement (compte 002),
- Décision de ne pas augmenter les 4 taux d'imposition pour 2017,
- Décision de verser la subvention à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Mulhouse,
- Vote des subventions aux Associations,
- Refus de l'augmentation de 17 562.66 € de la participation de la commune au syndicat scolaire pour 2017,
- Décision de payer une participation d'un montant identique 2016 au syndicat scolaire pour 2017.

# Participation financière au SIS du HOHBURG

Comme vous le savez, notre Syndicat Intercommunal Scolaire «LE HOHBURG » s'est élargi aux communes de Wolfersdorf et Elbach depuis la rentrée scolaire 2016-2017.

Cette fusion, dictée par l'Inspection Pédagogique, n'est pas sans conséquences sur le montant de la contribution de notre commune à ce Syndicat.

En effet, lors de la présentation du budget 2017 du Syndicat, la participation demandée à Traubach-le-Haut (98 562.66€) a accusé une augmentation de **35.5%** par rapport au montant annoncé (72 725.00€) lors des réunions préparatoires de la fusion.

Concrètement, le montant versé au Syndicat avant la fusion s'élevait à 68 000.-€. Ce montant devait passer à 72 725.00.-€, revalorisé à 81 000.-€ en raison de frais de transport plus conséquents. Cette majoration s'avérait acceptable mais c'était sans compter que la note allait finalement atteindre **98 562.66€...** soit **17 562.-€ de plus** que la participation 2016 réévaluée.

Les 3 délégués de notre commune au Syndicat ont donc refusé d'approuver le budget 2017 mais se sont engagés au paiement de la participation 2017 à hauteur de 81 000.-€. Cette décision a été suivie et approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal le 4 avril 2017.

Cette forte hausse est justifiée par le Syndicat par la non prise en compte;

- du surcoût plus important que prévu du transport scolaire et
- de l'application (contrainte lors d'une fusion) d'un alignement des rémunérations de tout le personnel au niveau de rémunération le plus élevé du Syndicat.

Par ailleurs, la renégociation des prêts du S.I.S., menée sans concertation, qui a abouti sur un raccourcissement de la durée d'emprunt et sur l'augmentation du montant du capital se révèle défavorable à notre commune qui est la plus contributive du Syndicat.

Cette situation résulte aussi d'un manque de transparence et de concertation préalable à l'élaboration du budget et d'un défaut de communication sur les orientations budgétaires.

Le montant incriminé (17 562.-€) représente une somme conséquente pour notre commune qui vit une situation fragile en raison de la baisse des dotations et subventions de l'Etat. Cette somme nécessiterait une majoration des taxes locales de l'ordre de **13%**.

De plus, nous n'avons aucune vision claire sur l'évolution de ce budget dans les prochaines années.

Nous ne nous contentons pas de critiquer ou de pourfendre cette situation mais formulons des propositions constructives et concrètes...

Ainsi, il serait judicieux, de mener une démarche de sensibilisation autant aux gestionnaires qu'aux équipes éducatives afin de tendre vers une réduction des coûts de fonctionnement et des dépenses d'investissement.

Ces changements de comportements et d'habitudes, sont déjà appliqués dans de nombreuses collectivités.

Un autre point nous paraît incontournable : la contribution de notre commune représentant 33.87% du montant total des participations des 6 communes, il nous semble normal qu'à ce titre nous participions à l'élaboration et aux orientations du budget.



## LE TILLEUL DE LA COUR DE L'ÉCOLE



De son port majestueux, il trônait au fond de la cour de l'école...  
Tantôt protecteur des rayons de soleil trop ardens...  
Tantôt abri contre les pluies intempestives...  
Tantôt complice des parties de cache-cache ou de billes...  
Tantôt théâtre de discussions futiles ou de débats passionnés...  
Tantôt confident des amours naissantes ou éphémères...



Tantôt gardien des jouets précieux...  
Tantôt refuge des hannetons de mai...  
Tantôt pilier des parties de ballons prisonniers...  
Tantôt soutien des chagrins d'écoliers...  
Tantôt support de stratégies de jeux...  
Il était le fidèle camarade de récréation de plusieurs générations d'élèves...  
Il a survécu à la fermeture des classes...  
Il restait le vestige des années où l'école trônait au milieu du village...  
Il était une composante du patrimoine communal...



Il s'en est allé perdant son dernier combat contre les bourrasques de vent printanières. ..

Marie Paule BATLLE

## HAUT RHIN PROPRE samedi 1 avril 2017

Près d'une trentaine de Traubachois a arpenté les rues et les sentiers du village pour ramasser les débris et autres rebuts abandonnés. Cette bonne participation a permis de constituer trois groupes dédiés au nettoyage des abords de la rivière souillée lors des inondations de l'été dernier.

Il est à noter que plusieurs enfants ont accompagné leurs parents à cette opération. Un apéritif offert par la municipalité a clôturé cette matinée.



# JOURNEE CITOYENNE

La 3ème journée citoyenne organisée ce samedi 13 mai à Traubach-le-Haut a permis, comme lors des précédentes éditions, de réaliser des travaux de nettoyage et d'embellissement du village.

Ainsi, près d'une trentaine de personnes se sont attelées au nettoyage des caniveaux et trottoirs et des murs de soutènement de l'église et du foyer. La réhabilitation des sanitaires de l'ancienne école, le désherbage de l'aire de jeu, le décaissement pour ensemencement d'une parcelle communale, le déménagement des anciennes salles de classe afin de les préparer à accueillir les bureaux de la mairie ont également pu être réalisés grâce à la présence des bénévoles.

L'apéritif a été offert par Martine et Jean-Marc LIN-DECKER du Restaurant de LA POSTE et le repas composé de tartes flambées salées puis sucrées, confectionnées par l'équipe municipale, a permis de se détendre et de reprendre des forces pour l'après-midi.



## JOURNEE CITOYENNE *Images à lire*



# JOURNEES D'ELECTIONS

Lors des élections présidentielles puis législatives des dernières semaines, la municipalité avait invité les jeunes du village âgés de 18 et 19 ans à se joindre aux élus pour assurer une permanence au bureau de vote et ainsi découvrir l'organisation et le déroulement des élections.

Seul Mathieu SIRLIN a répondu favorablement à notre proposition et était présent les 4 dimanches et a donc contribué à la bonne tenue de ces scrutins. Il a ainsi occupé les différents postes attendant à cette mission : pointage et vérification des votants, émargement... et participé au dépouillement. Nous le remercions vivement pour son investissement.



Par ailleurs, Madame Marie-Catherine WELTERLIN, récemment installée dans notre village, a spontanément proposé ses services et son expérience lors de ces élections : elle a également assuré une permanence lors des 4 dimanches et pris part au dépouillement. Un grand merci à elle.

Nos remerciements vont aussi à Cédric et Franck FREYBURGER qui se tiennent toujours prêts pour remplacer au pied levé les élus empêchés en dernière minute. Il en était de même pour Carole BRUNGART qui est intervenue le 7 mai.

## NOMINATION AU CENTRE DE SECOURS D'ALTKIRCH



Nous avons appris avec plaisir la nomination de Mr. Franck KOEBERLEN au poste de Chef de Centre de Secours d'Altkirch à compter du 15 mars 2017.

Son engagement en tant que Sapeur-Pompier Volontaire au Corps de Première Intervention de Traubach-le-Haut date du 11 février 1994 ; il y est d'ailleurs toujours actif à ce jour.

Il effectue son service militaire à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de PARIS en 1998 et passe avec succès le concours de Sapeur Pompiers Professionnel en 2000.

Sa première affectation comme Sapeur-Pompier le dirige vers le Centre de Secours de Colmar le 1<sup>er</sup> septembre 2000.

Il obtient le grade de Caporal le 1<sup>er</sup> mars 2005 puis celui de Sergent le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il intègre l'Ecole Départementale des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin le 1<sup>er</sup> avril 2010 et réussit le concours d'officier Professionnel et est nommé Lieutenant le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

A la faveur d'une mutation au Centre de Secours Principal de Saint-Louis le 1<sup>er</sup> septembre 2013, il devient le Chef du Service de Prévisions-Opérations et Conseiller Technique Départemental Adjoint du Groupe Exploration Longue Durée (GELD). Parallèlement, il prépare et réussit le concours lui permettant l'obtention du grade de Capitaine en 2016.

Fort de ses compétences et ses aptitudes, il est repéré par sa hiérarchie qui le nomme Chef de Centre de Secours d'Altkirch et Officier Référent du Secteur d'ALTKIRCH-HIRSINGUE au 15 mars 2017.

Nous lui présentons nos chaleureuses félicitations et lui adressons tous nos vœux de réussites et de satisfactions dans ses nouvelles fonctions.

Cette nomination constitue une fierté pour notre Corps Local ainsi que pour tout le village et témoigne du niveau de compétences et de la notoriété de nos soldats du feu.



# INFORMATIONS DIVERSES

## PLU Abandon

Dans l'optique de maîtriser et contrôler l'habitat, la construction et l'environnement dans notre commune, un Plan local d'urbanisme a été initié en 2008 par la précédente municipalité. Cette démarche nous paraissant cohérente, nous l'avons poursuivi. Nous nous sommes accordés à vouloir conserver le caractère rural et l'habitat typique de notre village, pour éviter d'en faire une couronne de logements collectifs et locatifs. Mais après quelques réunions avec le cabinet d'études, nous avons compris que les lois **Alur**, **Grenelle** et **Notre**, votées par nos députés, dictent de manière radicale les orientations à donner au plan, et ne nous laissent que des libertés superficielles. De plus, les règles évoluant sans cesse n'ont d'effet que de repousser les échéances et nourrir des études lucratives. Enfin, le gouvernement poussant à transférer les compétences des communes aux intercommunalités, nous risquons également de perdre la compétence de l'urbanisme au profit d'un PLU intercommunal géré par la Com-Com. Dans ce contexte, nous avons unanimement décidé de dénoncer et d'abandonner ce plan devenu trop onéreux suite à l'intégration des lois citées plus haut.

Nous espérons avant la fin du mandat proposer aux futurs habitants une **charte communale** que nous rédigerons sous forme d'arrêté, fixant des recommandations pour une intégration paysagère des nouvelles constructions ou aménagements.



**Le Très Haut Débit (T.H.D.)** : on l'attendait depuis longtemps...c'est au matin du 9 mai qu'une entreprise de la région de Strasbourg a commencé à déployer la fibre optique dans nos rues en utilisant le réseau souterrain de l'opérateur ORANGE.

Après la mise en place d'un sous répartiteur optique (N.R.O.) programmé en septembre à Bréchaumont, le raccordement de notre commune sera effectif ; suivrons 3 mois d'attente qui permettront d'informer les différents opérateurs de l'exploitation du nouveau réseau. Précisons que dans les rues, le câblage aérien est privilégié. En janvier 2018 les premiers abonnés pourrons utiliser la THD.

## Les frênes malades

Les frênes de nos forêts communales n'échappent malheureusement pas à la maladie appelée chalarose qui décime cette espèce dans toute l'Europe et qui se propage très rapidement en Alsace.

Il s'agit d'un champignon parasite (chalara fraxinéa) qui pénètre dans l'arbre par les feuilles qui flétrissent puis tombent. Il s'attaque ensuite aux branches qui dessèchent puis aux troncs dont le bois devient gris. Pour le moment, aucun traitement, ni préventif, ni curatif n'est connu. Selon les spécialistes de l'ONF, il faut retirer les arbres malades mais laisser les biens portants susceptibles de devenir résistants.

Nos forêts étant massivement peuplées de frênes, les ventes de bois des 2 dernières années ont été largement orientées par des coupes sanitaires imposées par ce phénomène.



## INFORMATIONS DIVERSES (suite)

**Très belle intégration de la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite devant le bâtiment de la mairie (datant de 1843). Le choix des matériaux fut primordial pour cette réalisation qui associe l'ancien et le nouveau, valorisant ainsi l'entrée de ce bâtiment public. Les travaux ont été attribués à l'entreprise CHRIS PAYSAGE de Valdieu-Lutran. Précisons**



**que Paul Hartmann, habitant de notre commune, a effectué le suivi du chantier avec son équipe et les garde-corps ont été réalisés par l'entreprise KREMBEL de Dannemarie.**



Vous vous promenez? Passez donc par la rue du ruisseau, vous y verrez Monsieur Weiss en train de confectionner des paniers.

En cette période estivale, merci à vous de faire attention à vos voisins et de respecter la tranquillité de chacun. Faisons preuve de tolérance entre habitants du village afin de ne pas tomber dans l'excès des réclamations. Nous comptons sur votre bon sens... pour ne pas procéder à la tonte de votre pelouse entre 12h et 14h les jours ouvrés et jours fériés ainsi que les dimanches

**L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique :** pensez à venir en mairie pour faire cette démarche.

### **Fermeture de la mairie pendant la période estivale :**

### **Rappel des heures d'ouverture de la mairie :**

- ◆ lundi : de 16 h à 18 h
- ◆ mercredi : de 10 h à 12 h
- ◆ vendredi : de 16 h à 18 h

Adresse mail de la mairie :

[mairie.traubachlehaut@wanadoo.fr](mailto:mairie.traubachlehaut@wanadoo.fr)

Du 19 juillet au 13 août  
(en cas d'urgence, s'adresser au maire ou adjoints)

## **1 614.-€**

*C'est la somme collectée dans notre commune pour la ligue contre le cancer lors de la campagne organisée en ce début d'année.*

**Merci aux nombreux donateurs et aux personnes ayant effectué cette quête .**

### **Dates à retenir :**

- 18 Juillet : Don du Sang
- 30 Juillet : Tour d'Alsace
- 10 Novembre: fête de la Saint Martin des écoliers
- 11 Novembre : commémoration de l'Armistice

Si vous souhaitez consulter nos prochains bulletins communaux sur votre ordinateur, merci de communiquer votre adresse mail au secrétariat de mairie : [mairie.traubachlehaut@wanadoo.fr](mailto:mairie.traubachlehaut@wanadoo.fr)